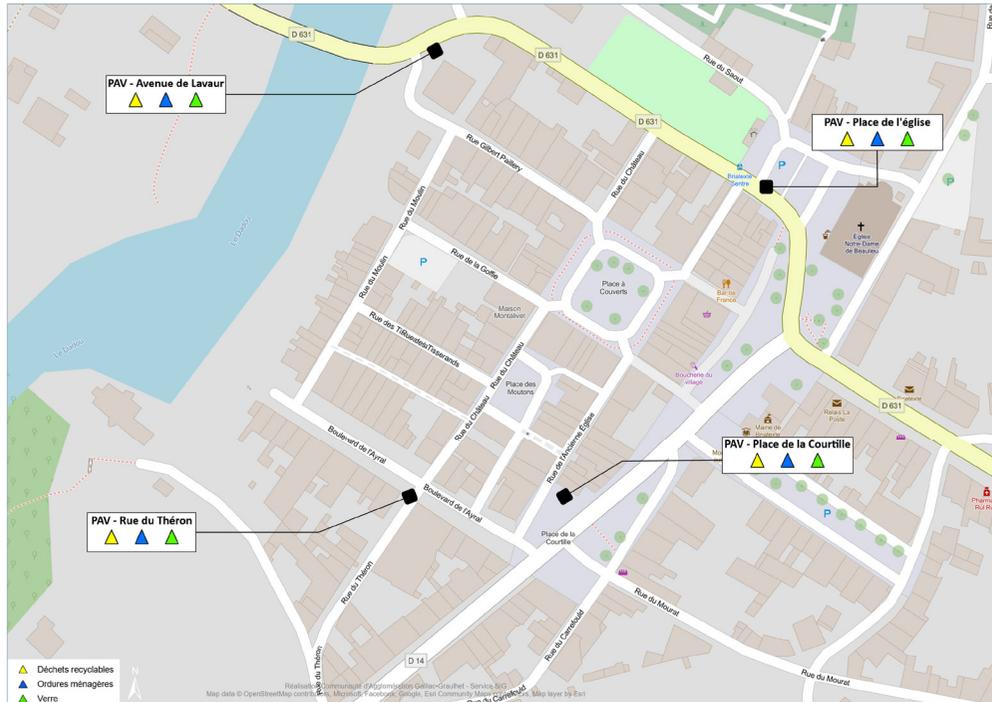


POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

BRIATEXTE



Retrouvez les points dans votre quartier
via le QR Code ou rendez-vous sur

www.gaillac-graulhet.fr - Rubrique HABITER > PAV



☎ N°Vert 0 800 007 236



DANS MON CENTRE-BOURG* LE DÉPÔT DE MES DÉCHETS, DÉSORMAIS, C'EST QUAND JE VEUX !



UTILISEZ LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

pour déposer vos emballages,
ordures ménagères...

* La collecte en porte à porte est
progressivement remplacée par
les points d'apport volontaire.



Dossier suivi par : Francis Monsarrat, Conseiller délégué
aux déchets ménagers et assimilés
N° vert : 0 800 007 236

Técou, le 17 juin 2025

Aux habitants du centre-ville de Briatexte

**Objet : Info Collecte | Je dépose désormais mes déchets, quand je veux,
aux points d'apport volontaire !**

Madame, Monsieur,

La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet fait évoluer le mode de collecte des ordures ménagères et du tri en centre-ville. La collecte en porte à porte est désormais remplacée par une collecte en points d'apport volontaire.

L'objectif est de rendre nos pratiques plus respectueuses de l'environnement en suivant les réglementations sur la transition énergétique, tout en garantissant la sécurité et les conditions sanitaires de nos agents. De plus, ce mode de collecte permettra de mieux garantir la propreté de notre centre-ville.

Dans la semaine du 21 juillet 2025, 12 colonnes aériennes, pour les OM, le tri et les emballages en verre, seront installées autour de 4 points d'apport volontaire. Vous trouverez l'ensemble des points d'apport volontaire, autour de chez vous, au dos du dépliant ou sur le site de l'agglomération: www.gaillac-graulhet.fr - Rubrique **Habiter > Points d'apport volontaire**.

Grâce à ces nouvelles installations, vous pourrez déposer vos déchets ménagers à toute heure.

Pour transporter vos déchets, plus facilement, un des éco-sacs vous seront remis gratuitement lors de la restitution de vos équipements.

Comment cela va se passer concrètement ?

Ces colonnes seront régulièrement levées par des grues spécialisées. Progressivement, elles seront équipées de sondes volumétriques qui indiqueront quotidiennement l'évolution de leur niveau de remplissage, assurant ainsi une collecte optimale.

Pour accompagner ce changement, nous maintenons jusqu'au 26 septembre prochain, les deux modes de collecte : en porte à porte et en points d'apport volontaire. À partir de cette date, seuls les points d'apport volontaire seront collectés.

Une réunion publique aura lieu le 3 juillet 2025, à 18h30, à la salle des fêtes de Briatexte pour vous présenter ces évolutions, répondre à vos questions et échanger avec vous.

Les équipements de collecte actuels (conteneurs, caissettes, etc.) devront être restitués lors de l'un des trois créneaux suivants :

Le 11 juillet 2025 de 9h à 12h

Le 5 septembre 2025 de 14h à 17h30

Le 27 septembre 2025 de 9h à 12h

Lieu de restitution : Parking des ateliers municipaux de Briatexte.

Nous en profitons pour rappeler **qu'il est interdit de déposer des déchets en dehors des points prévus à cet effet**.

Tout dépôt sauvage est non seulement une infraction, mais également un coût pour la collectivité. L'accès à la déchèterie est gratuit pour les habitants.

En 2024, l'objectif fixé par Trifyl à la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet était de 190kg/habitant/an. Grâce aux efforts consentis, nous réalisons 15 kg/habitant/an de moins que l'objectif fixé, soit 175 kg/habitant/an.

Évidemment, l'objectif de 2025, est de faire mieux que l'an passé ! Plus vous serez acteur, plus nous pourrons à la fois favoriser un environnement propre et durable (incontournable pour notre avenir) mais aussi maintenir les coûts qui ne cessent d'augmenter, à cause du traitement des déchets.

Nous vous remercions de continuer à y contribuer.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Alain GLADE
Maire de la Ville de Briatexte

Paul SALVADOR
Président